

Projet Tero Loko

**UN ACCUEIL GLOBAL À TAILLE HUMAINE
À NOTRE DAME DE L'OSIER**



**PRODUCTION
BIO ET LOCALE**

- 2,5 ha cultivés en maraîchage
- Production de pain au levain

CHANTIER D'INSERTION

- Démarrage progressif (5 salariés à partir de mars 2019, 15 à terme)
- Embauche de réfugiés ayant obtenu le droit d'asile et d'habitants du Sud Grésivaudan

- Une insertion digne et durable
- Une dynamique de territoire
- Un lieu d'échanges

UN LIEU POUR TOUS

- Un point de vente de produits locaux, ouvert à tous les habitants
- Un espace de convivialité, d'échange de compétences et d'activités partagées

HABITAT PARTAGÉ

- Réhabilitation de l'ancien Foyer communal par Pluralis et aménagement de 5 logements sociaux
- Hébergement de salariés du chantier d'insertion et de leurs familles

Un projet soutenu par



Réunion de présentation aux habitants, du projet **Tero Loko**, le **mercredi 10 octobre à 19h00** à la salle d'évolution de l'école.

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,
Vendredi : 9h00 à 13h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Notre dame de l'Osier : un village étoilé

Réglementation nocturne de l'éclairage public :

Par délibération du 11 juillet 2018, le conseil municipal a décidé de réglementer l'éclairage public nocturne sur le territoire de la commune.

Pour réaliser des économies d'énergies et lutter contre la pollution lumineuse, le conseil est favorable à une interruption de l'éclairage public dans le village en considérant que cet éclairage ne constitue pas une nécessité absolue. Cette interruption interviendra de minuit à 5 heures à l'exception des lampadaires situés dans les hameaux. Des panneaux d'information seront installés aux entrées de la commune.

Alerte renforcée et alerte sécheresse

Par arrêté préfectoral du 25 septembre 2018 le département de l'Isère a été placé en situation d'Alerte Renforcée et en Alerte Sécheresse jusqu'au 31 octobre 2018. Notre territoire, le Sud Grésivaudan est en situation **d'alerte renforcée**.

En Alerte Renforcée, des mesures de restrictions sont imposées :

- **Pour tous :**
- Interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles équipées de lance « haute pression » ou recyclage de l'eau ;
 - Interdiction de laver les réservoirs pour l'Eau Potable ;
 - Interdiction du remplissage des piscines de plus de 5m³ à usage privé ;
 - Interdiction d'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, et espaces sportifs,
 - Interdiction d'arrosage des golfs, des jardins potagers et des stades de 9H00 à 20H00 ;
 - Interdiction d'alimenter les plans d'eau ;
 - Interdiction de vidanger les plans d'eau ;
 - Interdiction de manoeuvrer des ouvrages hydrauliques ;
 - Interdiction d'effectuer des travaux dans le lit du cours d'eau destinés à accroître ou maintenir le prélèvement,
 - Interdiction de contrôler les points d'eau incendie,

→ **Pour l'agriculture :**

- Baisse de 30 % des prélèvements agricoles autorisés pour l'irrigation, pour les autres prélèvements (hors irrigation ou assimilés domestiques) interdiction de prélever de 9h à 20h.

La déclaration de ruches 2018 : du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre d'une part et leurs emplacements d'autre part¹. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen permettant un soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.

Modalités de déclaration de ruches 2018:

La déclaration de ruches 2018 est à réaliser du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018 en ligne sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>). Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate.

Le numéro d'apiculteur (NAPI) est demandé lors de la procédure. Les apiculteurs n'ayant pas de numéro d'apiculteur, ou l'ayant égaré, s'en verront attribuer un nouveau de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur de façon immédiate.

La déclaration de ruches consiste à renseigner :

- le nombre total de colonies d'abeilles possédées (toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation/nuclei),
- pour une meilleure efficacité des actions sanitaires, les communes accueillant ou susceptibles d'accueillir des colonies d'abeilles dans l'année qui suit la déclaration, si connues.

N.B. Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès informatique en mairie. Pour cette campagne 2018, il sera également possible d'utiliser le Cerfa papier 13995*04 à compléter, signer et à envoyer au plus tard le 31 décembre 2018 à l'adresse : DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15. Le Cerfa 13995*04 est disponible sur le site [MesDémarches \(<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>\)](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr) ou en mairie. Les déclarations de ruches sur Cerfa papier 13995*04 envoyées après le 31 décembre (cachet de la poste faisant foi) ne recevront aucun traitement. Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ 2 mois à compter de la réception à la DGAL. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables.

Des informations complémentaires concernant la déclaration de ruches sont disponibles sur le site [MesDémarches \(<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>\)](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr).

¹ Article 33 de la loi 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et article 11 de l'arrêté du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTÉL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

 mesdemarches.agriculture.gouv.fr


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Les rendez-vous de la retraite

Les Rendez-vous de la retraite du 12 au 17 novembre 2018 « À tout âge, je suis acteur de ma retraite »
l'Agirc-Arrco organise pour la troisième année consécutive les «Rendez-vous de la retraite» du 12 au 17 novembre 2018 sur internet et dans les 100 centres d'information répartis dans toute la France.

Que vous soyez proches ou éloignés de l'âge de la retraite, l'Agirc-Arrco répond à vos questions de manière personnalisée et gratuite.

Profitez de cette semaine pour trouver les réponses à vos questions sur votre retraite. Nos services en ligne, nos conseillers vous aideront à faire le point sur votre situation personnelle et à estimer l'impact d'un changement d'orientation professionnelle ou de vie sur votre future retraite.

Ceux qui souhaitent prochainement partir à la retraite pourront également obtenir des informations personnalisées sur l'application des nouvelles conditions de départ à la retraite en 2019.

Accédez à tous les services des «Rendez-vous de la retraite» !

En créant votre compte personnel (le numéro de sécurité sociale suffit) sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr, vous accédez à tous les services personnalisés, sécurisés et gratuits:

- Consultez votre relevé de carrière,
- Évaluez grâce au simulateur, l'impact de votre parcours professionnel sur le montant de votre future retraite (congé parental, chômage, stage, travail à l'étranger, apprentissage,...),
- Et, si vous êtes sur le point de prendre votre retraite, demandez votre retraite en ligne. Pendant toute la semaine, nos Experts retraite répondront en ligne et de façon personnalisée à vos questions. Une conférence ainsi que des tchats thématiques seront proposés quotidiennement sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr.

Pour aller plus loin, vous aurez la possibilité, comme l'année précédente, d'avoir un entretien personnalisé avec un conseiller retraite dans l'un des Centres d'information Agirc-Arrco (Cicas) le plus proche de chez vous. Pour connaître l'adresse de nos centres et prendre rendez-vous, connectez-vous dès le 23 octobre sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr

Retrouvez le programme complet de l'événement sur: rdv-retraite.agirc-arrco.fr ou sur l'application mobile «Smart'Retraite» .



RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

Avec l'Agirc-Arrco, AGIR LA MONDIALE - THOMAS - MALAKOFF MÉDÉRIC - ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE (AGPRA) - AUDIENS - B2V - HIP AUDIO - IODURMEL - PRO BIP - KLESIA - INCEM - APICIL - CRC - CGRR - INCEM - BIPR agissent pour votre retraite complémentaire.

L'Agirc et l'Arrco sont les deux régimes de retraite complémentaire des salariés du secteur privé. Aujourd'hui, l'Agirc et l'Arrco couvrent 30 millions d'assurés, 18 millions de salariés et 12 millions de retraités

6 ET 7 OCTOBRE : PORTES OUVERTES AU JARDIN DES ALPES

6-7 Octobre 2018 Week-end
PORTE OUVERTE
à la Pépinière

Producteur Eco Responsable

Entre 10h et 17h30. Venez nombreux !

Visites guidées, Ventes de Fleurs
et de **Produits locaux** à base de plantes,
Conférences, ...

04.76.64.91.55
2062 Route de l'Osier
38470 Vinay
jardindesalpes38@gmail.com
www.jardindesalpes.fr

Vous étiez si nombreux, nous avons eu des retours tellement positifs pour notre 1^{ère} porte ouverte... Que nous avons décidés d'en faire une nouvelle cet automne !

Le week-end du 6 et 7 octobre 2018, vous êtes tous invités à venir nous poser des questions et à découvrir, redécouvrir, ou faire découvrir notre pépinière.

Pourquoi une porte ouverte en automne ?

. L'automne c'est le meilleur moment pour les plantes vivaces ! Elles pourront s'enraciner avant l'hiver et démarreront au quart de tour au printemps !

. 1300 variétés de plantes vivaces ! Impossible que vous ayez tout vu la dernière fois !

. Au printemps, vous avez pu voir les plantes au tout début de leur croissance : Vous les verrez plus grandes, avec un feuillage changeant et pour certaines, beaucoup plus fleuries !

. Cette porte ouverte est une bonne excuse pour venir se promener parmi toutes sortes de fleurs, de feuilles, d'odeurs et d'apprendre plein de choses !

Comme d'habitude, nous serons ravis de vous faire partager nos savoir-faire et de vous faire découvrir notre travail.

Nous vous attendons nombreux, en espérant que le soleil sera aussi de la partie (il a été invité !).

A bientôt !

L'équipe du Jardin des Alpes

ANIMATIONS PORTES OUVERTES

Pépinière jardin des Alpes - Automne 2018

Parmi les nombreuses autres surprises que nous vous réservons sur place, voici le programme des conférences et ateliers prévus.

Accès gratuit, animations en prix libre.

Vendredi 5 Octobre : JOURNÉE PROFESSIONNELS



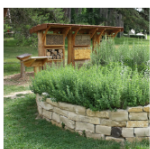
Conférence N°1 10H30 - «LES ALTERNATIVES AUX PRODUITS CHIMIQUES»

- Conception raisonnée de l'espace public
- Comparaison des différents modes de paillage
- Gestion de la végétation spontanée
- Matériel alternatif pour les collectivités et professionnels



Conférence N°2 14H00 - «LES CIMETIÈRES D'AUJOURD'HUI »

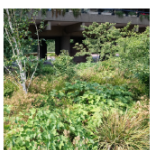
- Tour du monde des cimetières
- Les nouveaux usages du cimetière
- Techniques alternatives au désherbage



Conférence N°3 16H30 - «LES AUXILIAIRES DU JARDIN»

- La faune alliée des jardiniers
- Dispositifs d'accueil pour la diversité faunistique
- Plantes hôtes

Samedi 6 Octobre : Particuliers et professionnels



Conférence N°4 10H30 - «MON JARDIN SANS PESTICIDES»

- Anticiper l'entretien de son jardin
- Pourquoi et comment pailler?
- Mieux connaître ces herbes sauvages
- Matériel alternatif au jardin



Conférence N°5 14H00 - «LE COMPOST : TRÉSOR DU JARDIN»

- Pourquoi le compost ?
- Utilisations du compost
- Réussir son compost



Conférence N°6 16H30 - «LES ALLIÉS CACHÉS DU JARDINIER»

- Introduction aux auxiliaires au jardin
- Les différents «nichoirs»
- Plantes hôtes
- L'observatoire du jardinier

Dimanche 7 Octobre : Particuliers et professionnels



Conférence N°7 10H30 - « POUR UN JARDIN VIVANT »

- Le jardin comme écosystème
- Accueillir la biodiversité
- Initiation à la permaculture
- Plantes hôtes



Atelier N°1 14H00 - «PINCEAUX ET PEINTURES VÉGÉTALES»

- Fabrication de pinceaux en matériaux de recyclage et matières végétales
- Peintures à base de végétaux
- Fabrication de livrets à dessins

Pour adultes et enfants accompagnés - Nombre de places limités



Le lieu :



2062 Route de l'Osier
38470 Vinay
04.76.64.91.55
jardindesalpes38@gmail.com
www.jardindesalpes.fr

Toutes les infos ici !



Animation :



Information du syndicat scolaire



Cras . Morette . Chantesse . Vatilieu . Notre Dame de l'Osier

Votre facture de SEPTEMBRE sera disponible

À partir du 4 Octobre vous trouverez sur votre portail famille votre facture du service de garderie payante



Vous avez à disposition dans votre garderie une boîte aux lettres pour déposer votre règlement que celui-ci soit en espèces ou par chèque à l'ordre du "Trésor public" vous pouvez également l'envoyer au syndicat scolaire.



Pour la rentrée à partir de septembre vous aurez la possibilité de faire un virement sur le compte de la régie de recettes des 5 écoles pour régler votre facture, en notifiant impérativement le numéro de la facture, votre nom, le nom de l'enfant, afin que l'on puisse faire le lien de cette somme.

Vous voulez ce moyen de paiement, vous devez en faire la demande écrite uniquement par courrier, en spécifiant que vous choisissez ce moyen de paiement pour l'année auprès du syndicat scolaire, qui vous transmettra les coordonnées bancaires du compte de la régie et ceci sera également un engagement à respecter les dates butoir de paiement.



La permanence pour le dernier délai de paiement sera le Mercredi 17 octobre 2018 à Notre Dame de l'Osier de 9h00 à 11h00.



Pensez à inscrire votre enfant sur votre portail. Veuillez utiliser le téléphone du syndicat uniquement pour demander une annulation de réservation en cas de maladie, sinon utiliser le délai de J-2.

E.mail : sy.scolaire@laposte.net - tel. : 04 76 38 93 59 -
47 route de la forge 38470 Notre Dame de l'Osier

Job dating organisé par la Mission Locale

La Mission Locale « Jeunes » Saint-Marcellin Vercors Isère et le Pôle emploi de Saint-Marcellin organisent une opération

JOB DATING MULTIMETIERS

Jeunes, adultes demandeurs d'emploi, salariés, vous cherchez un emploi ? Venez rencontrer les employeurs du territoire pour des entretiens rapides et ciblés :

**le jeudi 11 octobre 2018
à la Mission Locale
de 9h30 à 15h30**

9 rue du Colombier à Saint-Marcellin (au 1^{er} étage)
muni de votre CV.

De nombreuses offres en CDI, CDD... dans les domaines de la vente, l'industrie, les travaux publics, l'aide à la personne...

Les offres seront mises en ligne régulièrement sur le site Facebook de la Mission Locale : Mission Locale « Jeunes » Saint-Marcellin Vercors Isère. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil !

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

MISSION LOCALE, réseau pour l'emploi des 16-25 ans
9 rue du Colombier
38162 Saint-Marcellin Cedex
04 76 38 83 42

ou sur le site : www.pole-emploi.fr



JOB DATING MULTIMETIERS

**Jeudi 11 octobre 2018
de 9h30 à 15h30**

Mission Locale
9 rue du Colombier
38160 SAINT MARCELLIN



La semaine du goût 2018

Dans le cadre de la semaine du goût 2018 qui se déroulera du 8 au 14 octobre, le Grand Séchoir à Vinay, le Jardin Pédagogique de Notre Dame de l'Osier, et le Couvent des Carmes de Beauvoir en Royans, s'associent pour proposer de « nouvelles leçons gourmandes » autour de l'anniversaire des 80 ans de la Noix de Grenoble !

Pour Notre Dame de l'osier, voici le programme des animations proposées aux écoles maternelles et primaires de nos communes :

Le Jardin pédagogique de Notre dame de l'Osier (association Espace Nature Isère) : lundi 08, mardi 09 et jeudi 11.

Une organisation pour les enfants !

1. Les enfants seront initiés au goût par : des jeux qui les aideront dans leur découverte des saveurs et une participation active à des démonstrations de fabrication.
2. Pour se remettre de leurs efforts, les petits gourmands pourront déguster un savoureux goûter à base de produits issus de notre territoire.

Une participation financière de 5 euros par enfants est demandée.

	Pré-inscription aux temps collectifs des RAMs Septembre Octobre 2018
--	---

Votre nom et prénom :

Commune :

OCTOBRE		
Mardi 2/10	Vinay	
	L'Albenc	
	St Romans (La petite ferme)	
	Parc de Joud St-Marcellin (Ramassage feuilles d'automne)à partir de 9h30	Sans inscription
Jeudi 4/10	Pont en Royans	
	St Marcellin	
	Varacieux	
Vendredi 5/10	Poliénas (Puéricultrice)	
Lundi 8/10	Morette	
Mardi 9/10	Vinay	
	L'Albenc (Puéricultrice)	
	Saint Romans	
	Saint Vérand	
	Chatte	
Jeudi 11/10	Vinay (Ludothèque)	
	Poliénas	
	Saint Just	
	Chatte	
	Saint Marcellin	
Vendredi 12/10	Saint Quentin	
Lundi 15/10	St Quentin (Puéricultrice)	
Mardi 16/10	Vinay	
	L'Albenc	
	St Marcellin (Puéricultrice)	
	Saint Sauveur	
Jeudi 18/10	Varacieux	
	St-Marcellin (A la ludothèque)	
	Chatte (Puéricultrice)	
	Pont en Royans	

Lieux des temps collectifs ouverts de 9h30 à 11h15	
Chatte	RAM Espace Enfance (vers le Mutli-accueil)
L'Albenc	MJC
Morette	Mairie
Poliénas	Foyer
Pont en Royans	Halte-garderie
St Just de Claix	Maison des Associations
St Marcellin	RAM Espace Enfance (vers le Mutli-accueil)
St Quentin sur Isère	Sous la salle des fêtes
St Romans	RAM'dam-Espace Enfance Jeunesse
St Sauveur	Salle polyvalente (en face mairie)
St Vérand	Centre de loisirs Zébulon (à côté mairie)
Varacieux	Mairie
Vinay	Espace enfance jeunesse, Salle Montessori (Niveau -1)

RAMs SMVIC		
Ram St Marcellin	04.76.64.96.07	ramstmarcellin-chatte@smvic.fr
Ram Chatte	04.76.64.44.45	ramstmarcellin-chatte@smvic.fr
Ram'Dam St Romans	04.76.36.18.53	ramdam@smvic.fr
Ram A Petits Pas Vinay	04.76.38.94.74	ramapetitspas@smvic.fr

Le Souvenir Français

Né en 1872 en Alsace et en Lorraine occupées puis créé en 1887 par Xavier NIESSEN, le Souvenir Français a été reconnu d'utilité publique en 1906.

Il a pour vocation de maintenir la mémoire de tous ceux qui, combattants de la liberté et du droit, sont morts pour la France, ou l'ont bien servie, qu'ils soient Français ou étrangers.

Il a pour mission l'entretien des sépultures et des mouvements commémoratifs, l'organisation d'actions de Mémoire pour rendre hommage au courage et à la fidélité de tous ces hommes et ces femmes morts aux champs d'honneur.

Le Souvenir français secteur « Pays Vinois – Chambarans – Vercors » est composé de 185 adhérents sur 12 communes. Le bureau est animé par 7 bénévoles : Yves GAUZENTES (Président), Jean-Pierre MOUNIER (Vice-président), CHAVAT Joël (Vice-président), Roger AVIGNON (secrétaire), Jean-Luc BRENGUIER (trésorier), Roger DREVET (Porte-drapeau) et Serge ROSE (porte-drapeau suppléant).

Il participe aux cérémonies nationales 1914/1918 – 1939-1945 – Indochine – Algérie - départementales et locales : Malleval (29 janvier et 29 juillet) et Beauvoir en Royans (26 juillet) -

Il a remis en état les tombes de Léon ROUX (Résistant à Malleval) et Edouard CROIZAT (14-18 à L'Albenc)

Il approvisionne les sites Mémorialgenweb et Geneanet avec des photos et en créant ou complétant les fiches des combattants morts pour la France

Distincte des associations d'anciens combattants, sa mission n'est pas limitée dans le temps. Elle est ouverte à ceux et celles de tous âges et toutes nationalités et elle observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique -

L'adhésion : au minimum 10 euros + 5 euros si vous désirez vous abonner à la revue trimestrielle

Adressez votre chèque à : Souvenir Français 19 rue du Coulange 38470 VINAY Nous vous remettrons votre carte d'adhérent et le pin's de l'association.

Pour plus de renseignements, contacter le 06 88 75 11 51 _A bientôt dans notre groupe
le Président Yves GAUZENTES

Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 25 octobre 18** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

Page ouverte à une activité locale

Le coin des petites annonces

Vous pouvez transmettre vos propositions, qui doivent rester courtes. Le comité de lecture se réserve le droit de réduire certains textes, ou de ne pas diffuser les annonces qu'il jugera inopportunes. Voir sous la rubrique « Brèves » la date limite de dépôt.

Méditations guidées

Mardi soir à 19h à Vatilieu

Mairie-Salle des associations

**Aucune pratique préalable n'est demandée
Bienvenue aux débutants-es !**

Durée environ 1h /1h15

Tarif : 10 euros

Sylvaine Tondella : 07 86 35 00 77
(inscription par sms souhaitée)
www.bliss-choisirsavie.com

Enquête «Conditions de travail»



L'Insee en partenariat avec la Dares réalise, entre le 1er octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous, il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

ANIMATIONS DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 OCTOBRE 2018

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

1^{er} octobre

Permanence de l'architecte conseil du CAUE (Conseil architecture d'urbanisme et de l'environnement), M. Amette, lundi 1er octobre après midi. Les rendez-vous sont à prendre au 04 56 33 30 21. Il s'agit d'un service proposé par la communauté de communes SMVIC.

**Du 03 octobre
Au 13 octobre**

Lis-là médiathèque fête ses 20 ans à la médiathèque intercommunale de Saint Quentin sur Isère. Voir programme et animations ci-contre.



05 octobre

Ludotour à la salle des fêtes de Quincieu organisé par les ludothèques intercommunales. Jeux et jouets de 16h30 à 22h.

06 et 07 octobre

Portes ouvertes aux Jardins des Alpes à Notre dame de l'Osier. Voir affiche et programme en page 5

06 octobre

Défilé de mode à Vinay : L'union des commerçants Vinois propose un défilé de mode pour présenter les savoirs faire et la prochaine collection des commerçants de Vinay. A 20h à la salle des fêtes.

Forum des métiers : L'union des commerçants Vinois organise un forum des métiers pour présenter les savoir-faire des commerçants et artisans de Vinay. De 10h à 18h Place du Champ de mars.

07 octobre

Bourse de puériculture à la salle des fêtes de Vinay de 9h à 16h . L'association Ass'mat et cie propose sa bourse annuelle d'articles de puériculture : pour faire de la place quand bébé a grandi ou pour s'équiper à moindre coût...

09 octobre

Zoom sur les métiers de demain : découverte des métiers de demain à destination des jeunes, à 9h30 au lycée de la Saulaie à St Marcellin.

12 octobre

Rencontres de l'Amitié à Notre Dame de l'Osier à 14 h à l'Espace Bon Rencontre. Après midi jeux.

13 octobre

Atelier d'Annie (couture, broderie, tricot...) à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie.

- 14 octobre** **Marché de terroir spécial « 80 ans noix de Grenoble », au Grand Séchoir de Vinay**, dans le cadre de la semaine du goût. Avec des producteurs fermiers locaux et AOP, des artisans d'art et de bouche...en présence de "la Gromailleuse", invention de Jean-Luc Blanco, sculpteur en art mécanique.
Menu anniversaire : élaboré par Hervé Duquesne, cuisinier d'exception du restaurant Au Roman du Vercors (St Romans).
 Repas à partir de 12h. 22 €. Réservation au 04.76.36.36.10 ou sur place dès 10h dans la limite des places disponibles.
Animations pour les enfants : 10h30, 14h30 et 15h30 jeux et visites express sur les 80 ans de la noix de Grenoble.
 16h Tirage du jeu-concours "La Cabane à histoires"
Dégustations 80 ans : Dégustation de la 80ème récolte noix de Grenoble avec le Comité interprofessionnel de la noix de Grenoble
 16h30 **Gâteau d'anniversaire** par Valentina Bres, cake-designer et Laurent Champon, pâtissier-chocolatier
 Démonstration de **tournage sur bois de noyer** et réalisation de toupies pour les enfants par l'atelier Trois Petits Tours
 Durée : de 10h à 18h.
- 24 octobre** **Mercredi des enfants spécial 80 ans noix de Grenoble** Atelier pâtisserie au Grand Séchoir. Avec les noix de la nouvelle récolte, confection d'un gâteau d'anniversaire pour les 80 ans de la noix de Grenoble inspiré d'une recette historique avec Laurent Champon, Pâtissier - Chocolatier à Vinay.
 Durée 2h. À partir de 6 ans. Réservation indispensable 04.76.36.36.10
 Tarif unique 5 €
- 26 octobre** **Rencontres de l'Amitié** à Notre Dame de l'Osier à 14 h à l'Espace Bon Rencontre. Après midi jeux.
- 26 et 27 octobre** **Salon du mariage, pacs et fêtes de famille** à Chatte à l'Espace Vincendon Dumoulins. Des exposants des bassins de St Marcellin, Romans, et secteur Voironnais-Grenoble seront présents.
 Plusieurs animations sont prévues et entrée gratuite.
 Horaires : 10h 19h samedi et 10h 18h dimanche.
- 27 octobre** **Atelier d'Annie** (couture, broderie, tricot...) à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie.
- 27 octobre** **Soirée dansante** à l'Albenc. L'association YALLAH organise un repas marocain avec danseurs et chanteurs colombiens.
- 31 octobre** **Mercredi des enfants- Cupcake spécial Halloween.** Atelier pâtisserie au Grand Séchoir. Confection d'un cupcake aux saveurs d'automne, potiron et noix, puis décoration terrifiante en pâte à sucre ! Avec Valentina Bres, cake designer *Rêves et Gâteaux*. Durée 2h. À partir de 6 ans
 Réservation indispensable 04.76.36.36.10 Tarif unique 5 €